

Ministry of Education

Capital Policy and Programs
Branch
900 Bay Street
19th Floor, Mowat Block
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes d'immobilisations
900, rue Bay
19^e étage, Édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2

**2013: SB31****NOTE DE SERVICE**

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires
Surintendantes et surintendants de la planification

EXPÉDITEUR : Grant Osborn
Directeur
Direction des politiques et des programmes
d'immobilisations

DATE: **octobre 28, 2013**

OBJET : **Consultation – Examen du système d'aménagement
du territoire, de son mécanisme d'appel et du
système de redevances d'aménagement**

J'aimerais attirer votre attention sur des consultations que dirige actuellement le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) au sujet du système d'aménagement du territoire et de son mécanisme d'appel et de la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement*. Nous informons les conseils scolaires de ces consultations, car leur résultat pourrait avoir des conséquences sur la planification et la construction des écoles. La date limite de soumission des commentaires pour la première séance d'information publique est le 4 novembre 2013.

Le MAML souhaite avoir le point de vue du public sur la façon dont on peut améliorer l'efficacité du système d'aménagement du territoire, de son mécanisme d'appel et du système de redevances d'aménagement pour qu'ils appuient les objectifs locaux et provinciaux tout en veillant à la viabilité du financement des nouveaux aménagements. Le but est d'assurer que les systèmes sont prévisibles, transparents et rentables et qu'ils répondent aux besoins changeants des collectivités.

Page 1 of 2

*Consultation – Examen du système d'aménagement du territoire, de son mécanisme
d'appel et du système de redevances d'aménagement*

Le MAML a créé un site Web de consultation en ligne:
<http://www.mah.gov.on.ca/Page10371.aspx>. Six séances d'information publiques sont prévues dans plusieurs villes de la province entre le 7 novembre 2013 et le 9 décembre 2013. Les dates, les lieux et l'ordre du jour de ces séances se trouvent sur le site à l'adresse suivante : <http://www.mah.gov.on.ca/Page10372.aspx>.

En outre, des guides sur les consultations peuvent être examinés par le public aux fins de commentaires dans le registre de la Charte des droits environnementaux jusqu'au 10 janvier 2014. Pour formuler des commentaires, rendez-vous sur le site du registre via les liens suivants :

- système de planification de l'aménagement du territoire et mécanisme d'appel :
<http://www.ebr.gov.on.ca/ERS-WEB-External/displaynoticecontent.do?noticeId=MTlwNzY0&statusId=MTgwODAx>
- système des redevances d'aménagement :
<http://www.ebr.gov.on.ca/ERS-WEB-External/displaynoticecontent.do?noticeId=MTlwODA0&statusId=MTgwODQ5>

Pour toute autre question, vous pouvez communiquer avec Cindy Ryder-Davis, conseillère principale en politiques, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations au 416-325-1917 ou à Cindy.Ryder-Davis@ontario.ca.

Cordialement,

Original signé par

Grant Osborn
Directeur
Direction des politiques et des programmes d'immobilisations

cc: Lewis Morgulis, président du comité de planification, Ontario Association of School Business Officials (OASBO)
Dave Fowler, président des opérations, comité sur les opérations, l'entretien et la construction (OMC), OASBO

Page 2 of 2

Consultation – Examen du système d'aménagement du territoire, de son mécanisme d'appel et du système de redevances d'aménagement